

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 6900 du 9 novembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2017 des personnels sous-officier de réserve de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ1724038S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle ;

Vu la circulaire n° 219 du 14 avril 2017 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2017 ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 9 novembre 2017,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau d'avancement pour l'année 2017 des personnels sous-officiers de réserve de la gendarmerie de l'air est arrêté ainsi qu'il suit :

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie*

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve :

<b>Derond</b> Alain	NIGEND : 100 052
<b>Faure</b> Jean-Michel	NIGEND : 255 214
<b>Charret</b> Lionel	NIGEND : 225 186

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

<b>Apert</b> Didier	NIGEND : 103 742
<b>Viailly</b> Michel	NIGEND : 115 192

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

<b>Blanquart</b> Gilbert	NIGEND : 104 183
<b>Neiers</b> Jean-Luc	NIGEND : 129 150

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

<b>Thirion</b> Jean-Pierre	NIGEND : 94 820
<b>Chartier</b> Philippe	NIGEND : 113 944
<b>Sérusier</b> Didier	NIGEND : 108 339
<b>Leclerc</b> Didier	NIGEND : 106 531
<b>Dhennin</b> Pascal	NIGEND : 116 789
<b>Didou</b> Daniel	NIGEND : 140 210

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 novembre 2017.

*Le colonel, commandant  
la gendarmerie de l'air,  
P. GUICHARD*